

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°T 219/2018

Travaux de rénovation et d'extension de l'antenne de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) de Bouaké

1. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS), mis en œuvre par l'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé) ; et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux travaux de rénovation et d'extension de l'antenne de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) de Bouaké.

2. L'UCP C2D Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de rénovation et d'extension de l'antenne de l'INFAS de Bouaké.

Le présent appel d'offres est constitué de deux (2) lots :

Allotissement	Désignation	Description	Délais d'exécution	Variantes
Lot 1	Travaux de réhabilitation de bâtiments, de réhabilitation et d'extension du réseau d'électricité intérieure et extérieurs.	Travaux de réhabilitation de bâtiments, de réhabilitation et d'extension du réseau d'électricité intérieure et extérieurs: (24 bâtiments) dont le Bâtiment Administration, Bâtiment Bibliothèque, Bâtiment sanitaire 1, Bâtiment sanitaire 2, Bâtiment bloc enseignant pédagogique (Salles de Classes), Bâtiment Amphithéâtre, Bâtiment Cuisine-réfectoire, Bâtiment Infirmerie (vacant), Bâtiment Garage, Bâtiment magasin, Bâtiment Agence comptable, Bâtiment Internat 1 (vacant), Bâtiment Internat 2 (vacant), Bâtiment Internat 3 (vacant), Bâtiment Internat 4 (vacant), Bâtiment Internat 5 (vacant), Bâtiment Foyer music, Bâtiment Foyer jeux, Bâtiment Foyer télévision, Logement 1, Logement 2, Logement 3, Logement 4, Local Transformateur-Guérite, d'un (1) terrain mix de Handball et Basket et de la clôture de ceinture de l'établissement de 751,76 ml.	14 mois	Les variantes ne sont autorisées
Lot 2	Travaux de construction de bâtiments, travaux de réhabilitation et d'extension du circuit d'adduction en eau potable, travaux de réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement.	Travaux de construction de bâtiments, travaux de réhabilitation et d'extension du circuit d'adduction en eau potable, travaux de réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement : (05 bâtiments) dont le Bâtiment Amphithéâtre de 300 places, Bâtiment Bureau des enseignants (pavillon pédagogique), Bâtiment Foyer central (student center), Bâtiment Services pédagogiques, Bâtiment bloc pédagogique (salles de classes).	14 mois	Les variantes ne sont pas autorisées

Les marchés issus du présent Appel d'offres seront des marchés à prix global et forfaitaire. Le prix globale et forfaitaire s'entend toutes sujétions comprises.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les Candidats éligibles. Les conditions d'éligibilité à un financement AFD sont spécifiées dans les Directives de passation des marchés consultables sur le site internet www.afd.fr.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 87 55 78 86 – email : colombelouoba@gmail.com copie à cyliaad@yahoo.fr et konemadu@me.com (Voir LOUOBA Colomb Epse Tapé)

et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrés de **de 09h 00 mn à 12 h 00 mn et de 14 h 30 mn à 16 h 30 mn.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- (a) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- (b) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- (c) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales sur les **trois (3)** dernières années de :
 - **Pour le lot 1 : un milliard (1 000 000 000) FCFA ;**
 - **Pour le lot 2 : un milliard (1 000 000 000) FCFA ;**
 - **Pour les deux lots : 1 milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA pour les entreprises soumissionnaires des deux lots à la fois.**
- (d) Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédits bancaires datant de moins de trois (3) mois, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :
 - **Pour le lot 1 : deux cent millions (200 000 000) FCFA ;**
 - **Pour le lot 2 : deux cent millions (200 000 000) FCFA ;**
 - **Pour les deux lots : quatre cent (400 000 000) millions pour les entreprises soumissionnaires des deux lots à la fois.**
- (e) Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale ou sous-traitante au cours des **cinq (5)** dernières années à partir de janvier 2013 :
 - **Pour le lot 1 :** au moins deux (2) marchés de construction / réhabilitation de bâtiments de volume similaires à usage public et au moins deux (2) marchés de rénovation/d'extension/de mise en œuvre des travaux similaires en électricité extérieure,
 - **Pour le lot 2 :** au moins deux (2) marchés de construction de bâtiments similaires à usage public et au moins deux (2) marchés rénovation/d'extension/de mise en œuvre des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement,
 - **Pour les 2 lots :** Satisfaire aux critères de chacun des lots.
- (f) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des **cinq (05) dernières années** à partir du 1^{er} janvier 2013 :
 - **Pour le lot 1 :** deux (02) marchés d'une valeur minimum de 400 000 000 FCFA chacun pour la construction / réhabilitation de bâtiments et deux (02) marchés d'une valeur minimum de 50 000 000 FCFA chacun en travaux de rénovation/d'extension/de mise en œuvre des travaux similaires en électricité extérieure.
 - **Pour le lot 2 :** deux (02) marchés d'une valeur minimum de 500 000 000 FCFA chacun pour la construction / réhabilitation de bâtiments et deux (02) marchés d'une valeur minimum de 100 000 000 FCFA chacun en travaux de rénovation/d'extension /de mise en œuvre des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement.
 - **Pour les 2 lots :** Satisfaire aux critères de chacun des lots.

Voir le document d'appel d'offre pour les informations détaillées

6. Les candidats peuvent retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage (à 30 mètres de l'hôtel Ibis) – téléphone : 20 24 22 07 / 87 55 78 86

7. Une visite de site suivi d'une réunion préparatoire est prévue le **mardi 05 Juin 2018** à 9 heures à l'INFAS de Bouaké.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage au plus tard le mardi 03 juillet 2018 à 10 heures 00 minute.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les soumissions par voie électronique (email) ne sont pas autorisées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

salle de réunion de l'UCP C2D Santé, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6^{ème} étage au plus tard le mardi 03 juillet 2018 à 10 heures 30 minutes.

10. Les offres doivent comprendre un Cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de Côte d'Ivoire, d'un montant de :

- **Lot 1 : quatorze millions (14 000 000) F CFA**
- **Lot 2 : quatorze millions (14 000 000) F CFA**

L'absence de cautionnement provisoire est éliminatoire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse mentionnée ci-dessus.

12. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (taux : 0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des Titulaires.

13. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets financés sur les ressources du C2D, et au Décret n° 2009-259 du 06 août 2009, portant Code des Marchés Publics, tel que modifié par le Décret n° 2014-306 du 27 mai 2014 et le Décret n°2015-525 du 15 juillet 2015 et ses textes d'application.